

**F.F.****P.****J.P****FEDERATION FRANÇAISE DE PETANQUE ET JEU PROVENÇAL**

Agréée par le Ministère de la Jeunesse, des Sports et de la Vie Associative



**COMPTE RENDU DU**  
**65<sup>ème</sup> Congrès Départemental**  
**DIMANCHE 21 DECEMBRE 2014 - MONTREJEAU**

En présence de :

- 410 Congressistes,
- 167 Sociétés affiliées au CD 31,
- Mr Bertrand LE ROY, Directeur Départemental de la Cohésion Sociale,
- Mr Patrick DOUCEDE, Conseiller Général,
- Mr Éric MIQUEL, Maire de Montrejeau,
- Mr Alain CANTARUTTI, Président de la F.F.P.J.P.
- Mr Patrick TASTET, Président de la Ligue Aquitaine,
- Mr Michel LE BOT, Président du CD 31
- Mme Marielle BEX, Présidente du CD 46,
- Mr Laurent ROUGIER, Président du CD 82 et Membre de la F.F.P.J.
- Mr Paul FILBET, Président du CD 65,
- Mr Yvon LAURENS, Président d'Honneur du CD 31,
- Mr Gilbert PESAT, Président du Club de Montrejeau,
- Mmes et Mrs les Présidents et Dirigeants de Clubs,
- Mmes et Mrs les Membres du CD 31

**RÉGION MIDI-PYRÉNÉES****LADEPECHE.fr**  
ACTU • BONS PLANS • ANNONCES

❖ **Intervention de Gilbert PESAT, Président du Club de Montréjeau**

Gilbert PESAT souhaite la bienvenue aux congressistes et remercie Michel LE BOT pour la confiance qu'il lui a témoigné en choisissant son club pour l'organisation de cette manifestation. Il remercie les membres du Comminges, Chantal CASSAIGNEAU et Serge GALIANO pour leur soutien ainsi que la Municipalité de Montréjeau pour le prêt des installations.

Il présente en son nom et celui des congressistes, ses sincères condoléances à Michel LE BOT affecté dernièrement par la disparition de son Papa. Il demande à l'assistance une minute de silence en mémoire de tous ceux qui nous ont quittés durant la saison 2014.

† † † † † † † † † † † † † † † †

Il souligne le rôle ingrat de tous dirigeants, plus souvent objets de critiques que de félicitations mais il faut savoir faire la sourde oreille !

Il souhaite à l'assemblée de bons travaux et souhaite que tous ensemble, nous fassions progresser la Pétanque et le Jeu Provençal en Haute Garonne.

❖ **Intervention de M. Éric MIQUEL, Maire de Montréjeau**

Il exprime sa joie d'assister aujourd'hui aux travaux du Comité Départemental de Pétanque et Jeu Provençal et d'accueillir Monsieur Alain CANTARUTTI, Président de la F.F.P.J.P qui par sa présence fait honneur à sa Ville. Il remercie également, Monsieur Michel LE BOT d'avoir choisi Montréjeau pour la tenue de ce Congrès Départemental ainsi que le Président du Club de Montréjeau qui mène de mains de maître le Club et donne tout son dynamisme à sa destinée.

Montréjeau se trouve aux portes des Pyrénées et bénéficie d'une bonne situation géographique. Il invite l'assistance à venir découvrir sa ville qui offre de multiples facettes.

Il remet la médaille de la Ville à Messieurs Alain CANTARUTTI et Gilbert PESAT. Michel LE BOT lui remet la médaille du Comité de la Haute-Garonne.

❖ **Allocution de Monsieur Michel LE BOT, Président du CD 31**

Je remercie toutes les personnes qui m'ont apporté leur soutien à l'occasion du décès de mon père.

Je remercie le président de la FFPJP, Monsieur Alain CANTARUTTI, qui nous fait l'honneur d'assister à notre Congrès. Je connais son emploi du temps chargé et je suis honoré qu'il ait trouvé une place dans son agenda pour y glisser le Congrès de la Haute-Garonne.

Je remercie Monsieur le Maire, la municipalité de Montréjeau et ses services qui ont permis l'organisation de notre Congrès dans cette magnifique salle.

Je remercie également, les responsables du Secteur du Comminges ainsi que le club de Montréjeau qui ont mis tout en œuvre afin que nos travaux se déroulent dans de bonnes conditions.

Merci également au Conseiller Général du Canton de Montréjeau pour sa présence. Le Conseil Général est une collectivité qui répond à toutes nos sollicitations et soutient les clubs de pétanque en Haute-Garonne tant au niveau de leur fonctionnement que de l'amélioration de leurs infrastructures.

Merci aux représentants de l'état d'être présents et de nous accompagner tout au long de l'année tant lors de l'organisation de manifestations que sur nos projets en direction des jeunes dans les clubs ou dans les collèges grâce au CNDS.

Certains d'entre vous m'ont fait part que le 21 décembre n'était pas une date idéale pour un Congrès. Malheureusement, le mois de décembre est un mois chargé en festivités de toute sorte et de ce fait la disponibilité des salles influe sur la date choisie. Par ailleurs, le nombre de participant potentiel tant pour l'assemblée générale que pour le repas, nous laisse peu de marge de manœuvre dans le choix d'une municipalité ayant les installations suffisantes pour nous accueillir dans de bonnes conditions.

Le nombre de clubs affiliés en 2014 en Haute-Garonne est de 246.

Le nombre de Clubs présents est de 167.

48 clubs se sont excusés de n'avoir pu trouver un représentant en capacité d'assister à ce congrès.

Soit 87 % de taux de réponse pour un taux de présence de 68 %.



Le quorum étant atteint, je déclare ouvert le 65<sup>ème</sup> Congrès Départemental de la Haute-Garonne de Pétanque et Jeu Provençal.

Depuis 23 ans, le Comité Départemental de la Haute-Garonne courait après le titre suprême de Champion de France en triplettes seniors masculin. 2014 est venu récompenser tant d'années de patience, grâce à deux joueurs qui avaient déjà remporté le titre en 1991, associés cette année à un jeune, talentueux et parfois impétueux.

Mais plus encore, grâce à nos jeunes pousses du TPO, le titre de Champion de France des clubs en benjamins/minimes est tombé dans notre escarcelle (et je n'oublierai pas d'associer les cadets/juniors de l'entente St Lys/Colomiers, vice-champions de France des Clubs dans leurs catégories). Est-ce le fruit du hasard ou le résultat d'un travail engagé depuis de nombreuses années ? Certes, ce n'est pas le Comité qui jette les boules, mais par notre action, nous contribuons à réunir l'ensemble des conditions qui permettent la pratique de notre discipline sportive, l'éclosion de talents et l'obtention de résultats indispensables à la bonne santé d'un sport.

En effet, depuis des années nous avons porté nos efforts sur les jeunes en créant AVENIR 31, en aidant les clubs organisateurs de compétitions jeunes dans le cadre du Trophée la Dépêche du Midi et en soutenant les écoles de Pétanque à travers une dotation remise lors du Congrès et cette année nous ne dérogerons pas à la règle. Nous avons pris des options en direction de nos championnats tant au niveau des championnats de secteur que des phases finales des championnats départementaux. Autant de choix de travail qui je pense commencent à porter leurs fruits.

Mais ces résultats, aussi bons soient-ils, ne nous autorisent pas à nous endormir sur nos lauriers, d'autres challenges nous attendent. Si nous avons freiné la chute des licenciés dans notre département, nous n'avons pas encore inversé la tendance comme d'autres départements et l'ensemble de la FFPJP l'ont fait. Si nous sommes le deuxième département de France en nombre de licenciés (derrière les Bouches du Rhône, cher à mon ami Michel POGGI), nous sommes aussi le deuxième en nombre de licences perdues (-180 derrière le Lot et Garonne).

Certes, vous me direz – 180 au regard de nos 12 583 licenciés, c'est peu. Oui c'est peu, car il suffirait d'une licence de plus par club en Haute-Garonne pour inverser la tendance. Il est important que chacun soit conscient que derrière ce chiffre se cache des disparités : tous les secteurs, tous les clubs ne participent pas de la même façon à l'effort collectif.

Nous qui avons les tempes et le cheveu grisonnant, nous avons eu la chance de pratiquer la Pétanque dans des temps où les loisirs n'étaient pas aussi nombreux qu'aujourd'hui, où les animations sportives avaient encore leur place au centre des villes et des villages, de croiser le chemin de personnes animées par une seule envie, celle de consacrer leur temps aux autres.

Et nous avons surtout eu la chance de jouer dans des conditions de respect réciproque même si parfois on savait, nous aussi, faire monter la pression. Mais, c'était un autre temps ... Pourtant, cet environnement a fait que chacun d'entre nous, qui sommes ici aujourd'hui, a

repris le flambeau que quelqu'un portait avant lui, perpétué le travail engagé, certes différemment mais toujours avec la même abnégation, la même passion.

Et cette passion, nous devons savoir la transmettre aux jeunes générations. Nous avons une belle discipline sportive, intergénérationnelle, créatrice de liens sociaux, forte de valeurs humanistes et sportives. Notre sport est populaire, sur le terrain plus de hiérarchie sociale, dans nos clubs pas de ségrégation.

Nous avons un devoir de conviction et de militantisme afin que cette belle discipline perdure. Nous entendons tous les jours à la radio ou la télévision que notre génération va laisser à ses enfants et petits-enfants une planète salie par l'égoïsme, un avenir sans lendemain. Je fais le vœu que nous tous réunis, nous soyons capables de laisser à nos enfants et petits-enfants un univers Pétanquier et Provençaliste où il fait bon vivre ensemble et s'épanouir.

Au-delà de la simple gestion de notre club ou de notre Comité, nous devons aller vers les jeunes, nous former pour aller à leur rencontre au sein des écoles, leur proposer des compétitions intéressantes, les aider à prendre des responsabilités au sein de nos structures. C'est à cette condition que nous donnerons un nouvel élan à ce département et à cette discipline aux adhérents vieillissants.

Et dans cette aventure, tout le monde à sa place. Tous ceux qui désirent servir notre Comité ont leur place. Trop de gens, attirés par le costume, veulent y entrer (mais sans réellement s'investir) et partir quand ils se rendent compte de la disponibilité nécessaire ou du travail à accomplir. C'est pour cela que je suis favorable à un scrutin de liste et de projet. Plus de candidatures fantaisistes, mais un réel engagement sur la base d'un travail commencé au sein des clubs et des secteurs. Montrer ce que l'on sait faire pour servir au mieux ce qu'il y a lieu de servir.

J'ai toujours assumé mes responsabilités et je continuerai de le faire même si parfois, la puérilité des querelles me laisse sans voix et parfois me lasse, au point de me demander si ce n'est pas vain que de vouloir changer les habitudes acquises. Je voudrais vous assurer qu'avec mes modestes moyens et connaissances, je continuerai de lutter contre les antagonismes, de tenter de régler les conflits inter personnels (comme je l'ai fait dernièrement) mais je reste persuadé que dans un conflit chacun campe sur ses positions simplement parce que la passion l'emporte sur la raison.

On dit de moi que je suis un gentil garçon. C'est peut-être vrai, car je ne suis pas un apôtre de l'exclusion. Aussi, je vous le dis, chacun peut et doit apporter sa contribution à l'évolution de notre Comité. Que l'on soit élu ou non, je souhaite, et j'en serai le garant, que chacun apporte sa pierre à l'édifice pour autant que nous nous respections dans nos différences, que nous nous respections mutuellement et partagions les mêmes objectifs : faire de ce Comité un comité solidaire, apportant sa contribution à la réflexion et à l'évolution de notre Fédération.

Merci de votre écoute. Je souhaite un bon congrès.

### **❖ Approbation du procès-verbal du Congrès 2013**

*Le compte-rendu du 64<sup>ème</sup> Congrès Départemental à Muret n'apporte aucune remarque et est approuvé à l'unanimité.*

### **❖ Rapport moral, par Marie Madeleine CLAMENS, Secrétaire Générale du CD31**

Avant de rentrer dans le vif de notre sujet, permettez- moi de prendre quelques minutes pour présenter la ville qui nous accueille aujourd'hui.

MONTREJEAU, bastide royale fondée en 1272 sous le règne de Philippe III, connaît un essor rapide grâce à un artisanat diversifié, à l'élevage intensif mais aussi à son port sur la Garonne d'où embarquent le bois de sapin pour la construction des bateaux de la marine royale et surtout le marbre des Pyrénées en direction de Versailles.

Au XVIII<sup>e</sup> siècle, les tanneries, la laine, le chemin de fer bouleversent le paysage industriel local. Le travail est important pour les ouvriers qui se regroupent dès 1850 dans une société de secours mutuel, prémices d'une sécurité sociale avant l'heure.

De nos jours, Montréjeau coule des jours paisibles blotti entre Garonne et Neste, entretenant son berceau de traditions autour du château de Valmirande, mais résolument tourné vers le monde avec son golf, son lac et sa base de loisirs, son Festival de Folklore Mondial au mois d'août, son marché à l'ancienne au mois de juillet, ses journées occitanes au mois d'avril, son traditionnel marché du lundi ...

Nous voilà donc, aujourd'hui à moitié d'un mandat commencé le 2 décembre 2012 à Tournefeuille. Sur le plan fonctionnel, quelques mois après son élection, Mario FIOCO nous quittait suite à une douloureuse maladie. Il laisse un grand vide et un sentiment d'inachevé ...

Le 8 décembre 2013, le Congrès Départemental avait lieu à Muret. Deux événements marqueront ce rendez-vous : le rejet, à une très forte majorité, du projet de règlement intérieur présenté par votre Comité Directeur et la mise en place d'élections partielles qui ont vu l'élection de Martine CAZAC dans le secteur de Pibrac et de Patrick HUGUET dans le secteur du Comminges.

Courant 2014, confrontés à la charge de travail que représente le bon accomplissement d'un mandat d'élu, sans déborder sur la vie de famille et les obligations professionnelles, deux nouveaux élus ont, à leur tour, émis le souhait de quitter leur fonction au sein du Comité. A moins de deux ans de la fin du mandat en cours, le comité directeur n'a pas voulu organiser de nouvelles élections partielles (comme le prévoit nos statuts) mais a fait le choix de coopter des personnes désireuses de s'investir sur du long terme, au sein des secteurs qui sont en sous-effectifs. C'est ainsi que nous saluons l'arrivée de Roland DALLIER venu soutenir Jean-Bernard VIGNERES dans le secteur de Grenade.

De janvier à novembre 2014, le comité directeur s'est réuni 8 fois, avec une vacance au mois de mai suite à un accident de santé de notre président qui depuis, c'est bien remis, comme en atteste son prompt retour aux affaires.

Cette année, tout comme l'an passé déjà, nous avons à déplorer des tensions au sein de notre groupe, tensions issues bien souvent de la passion intérieure qui nous anime et qui parfois nous aveugle. Fort de cette citation, « vingt fois sur le métier, remettez votre ouvrage » notre président a rappelé, maintes et maintes fois, le devoir de solidarité qui doit exister entre chacun d'entre nous.

Un bilan rapide des réunions de commissions, fait apparaître que sur les 11 sous-commissions que chapeaute la commission sportive, 1 commission ne s'est jamais réunie, 3 ne se sont réunies qu'une fois, 3 autres que 2 fois. Cette carence a pu être comblée, en partie, par la motivation et l'investissement personnel des autres élus. Mais, il faut être réaliste, cette situation n'a pas vocation à perdurer sous peine d'épuisement voire de découragement des intéressés devant la charge de travail. Une prise de conscience semblerait émergée pour 2015.

Deux d'entre-elles ont été très sollicitées en 2014 :

✓ **La Commission de discipline** qui s'est réunie à plusieurs reprises pour traiter beaucoup, beaucoup trop d'affaires dont certaines ont atteint des degrés extrêmes de violences verbales allant même jusqu'aux menaces physiques nécessitant dans certains cas, des plaintes au pénal, toujours en cours et l'assistance des forces de l'ordre sur des Championnats départementaux. Mes collègues vous présenteront toute à l'heure le compte rendu d'une saison pas si tranquille.

✓ **La Commission compétition** qui fidèle à ses engagements a travaillé régulièrement sur les dossiers courants (déjà conséquents) mais aussi, spécificité 2014, sur la refonte du mode de qualification des équipes dans le département pour les championnats Ligue et France de 2015, dans la mise en conformité des directives Fédérales et Régionales.

Le président de cette commission, Francis RICARD, force de réflexion et de proposition, a réalisé un travail phénoménal sur tous ces sujets. Au-delà de notre département, il s'est vu

confié par la Ligue Midi-Pyrénées la gestion de tous les CRC (règlement et logistique) et a participé aux réunions de travail de la FD sur la catégorisation.

✓ Deux autres commissions ont apporté ponctuellement leur pierre à l'édifice.

1) **La commission féminine** avait proposé en 2013 la mise en place du trophée départemental triplète mixte dont la première édition a eu lieu en mars 2014 et a réuni 153 triplètes. Elle a également participé à l'élaboration du règlement du Trophée Régional « Fémina », compétition ayant vocation à promouvoir la pétanque au féminin au sein de la Ligue MP. Mise en place en 2014, les 2 journées qualificatives ont réuni 238 doublettes dont 66 équipes de la HG. La finale a eu lieu le 9 février à la Maison de la Pétanque.

Kristelle PIEDRAS, ayant souhaité quitter ses fonctions, Chantal CASSAIGNEAU et moi-même avons accepté d'assurer la coprésidence de cette commission pour la fin du mandat en cours. La commission a programmé de se déplacer dans chacun de vos secteurs pour rencontrer les féminines, leur présenter les axes de travail du comité et entendre leur demande.

2) **La Commission communication** avec Christine BLANCAL, Patricia, Frédéric DEBEZI, Jérôme PANISI, Michel LACOSTE qui, chacun en fonction de sa disponibilité, m'a aidé dans la communication avec La Dépêche du Midi, à la réalisation de la plaquette du Championnat de France Mixte de Colomiers et celle du calendrier 2015, calendrier dont la mise en page a été grandement facilitée par l'implication de chacun d'entre vous à respecter les directives départementales.

% compétitions 2015 par catégories	
Doublette seniors	47.90%
Triplète	23%
Tête à tête senior	8.13%
Doublette féminine	8%
Triplète féminine	2.43%
Vétérans (60 ans et +)	0.10%
Tête à tête féminin	1.60%
Doublette Jeu Provençal	0.29%
Triplète Jeu Provençal	1.40%

Nouveauté 2015, le calendrier officiel, sera en couleur et consacré exclusivement aux compétitions (les règlements faisant l'objet de d'autres modes de communication). Il enregistre 701 compétitions officielles (hors jeunes, compétitions Clubs, qualificatifs et championnats).

Je tiens à remercier Michel LALANNE qui m'apporte son aide dans la mise à jour des Championnats de Clubs sur le site du CD31. Un site qui, il y a presque un an, en février 2014, a connu un gros BUG.

Grâce à l'aide de Claude STIRMEL, Membre de la FD et en quelques semaines, notre site a fait peau neuve. Il est un des principaux supports de communication de votre comité.

En 2015, nous travaillerons avec un nouveau partenaire, Pastel Audition, professionnel en matériel auditif sur la région Toulousaine, qui mettra à notre disposition son service de communication pour améliorer et développer celle de votre Comité.

### Effectifs

L'effectif des clubs passe de 257 à 243 soit la disparition de 14 clubs entre 2013/2014. Les causes sont multiples et méritent réflexion car isolées ou associées, elles contribuent à cette disparition :

- vieillissement et découragement des dirigeants et leur non remplacement,
- conflit voire rivalité de personnes au sein des bureaux, des clubs,
- mise en place de nouvelles technologies (informatique, Internet etc.) difficiles d'accès pour certains,
- complexité et multiplicité des règlements sportifs ou administratifs,
- diminution des aides des collectivités locales,
- disparition des aires de jeux etc.

Les licences, sujet qui ne peut passer sous silence car principale recette de votre comité.

Il semblerait que notre département tende à se stabiliser avec 12 498 licenciés (soit une perte de 178 licences) malgré 1307 nouvelles licences délivrées soit plus de 10% de l'effectif.

12 498 licenciés dont la catégorie vétérans (60 ans et+) avec 5 865 licenciés représentent 46.93% de notre effectif, les seniors avec 5 970 licences représentent 47.77% et les jeunes avec 663 licenciés 5.30%. De gros efforts sont déjà faits un peu partout, à tous les niveaux, au sein des Clubs bien sûr, mais aussi dans les actions ou les aides financières ou logistiques de votre Comité. Ce travail collectif doit être poursuivi et permettre la création d'écoles de pétanque pour attirer des jeunes à découvrir et pratiquer notre sport.

SECTEURS	EFFECTIFS 2014	ECARTS 2013/2014	%
TOULOUSE	1510	-66	-4.19%
COMMINGES	1727	-34	-1.93%
4 VALLEES	2405	-23	-0.95%
CARBONNE	1224	-81	-6.21%
GRENADE	1004	25	2.55%
MURET	1205	-8	-0.66%
PIBRAC	1520	78	5.41%
GLS	1903	-69	3.50%
TOTAL	12 498	-178	-1.40%

2014 a consacré les 10 ans du certificat médical de non-contre-indication à la pratique de la pétanque pour tous joueurs participant à une compétition officielle. Chacun se rappelle les difficultés de mise en place de cette mesure qui aujourd'hui encore rencontre des problèmes notamment en matière de validité.

Au-delà de la routine, des tracasseries administratives et de nos championnats départementaux, 2014 restera à n'en pas douter, une année EXEPTIONNELLE.

### 1. Championnats de France

- le 29 juin à Brive, Jean-Michel FERRAND, Philippe ROUQUIE et Stéphane BERLIER ramenaient sur nos terres le titre de Champions de France Triplette senior. Il aura fallu 23 ans et trois présidents de Comité Départemental plus tard pour que notre département accueille enfin, cette distinction tant convoité.

- 15 jours plus tard, Colomiers était à nouveau sur le devant de la scène avec l'organisation du Championnat de France doublette mixte. Organisation parfaite, disponibilité et compétences des dirigeants du Club et de ses nombreux bénévoles, soutien inconditionnel des collectivités locales, du comité et de ses membres, tout était réuni pour que ce 13 juillet soit la Fête Nationale de la Pétanque ... et il le fût !



Fin octobre, début novembre, ce sont nos jeunes qui allaient créer la surprise lors de la finale du CNC jeunes dans le Jura.

En catégorie benjamins/minimes (*photo ci-contre*), le club du TPO, représenté par Mayron et Bryan LAFLEUR, Maysson TARTAROLI et Dawson MENCARELLI est Champion de France.

En catégorie cadets/juniors, l'entente Colomiers/ St-Lys représentée par Aurore et Baptiste DARNAUD, Bastien Gomes de SÉGURA, Quentin LATAPIE, Enzo MERCADIER est vice-championne de France.

## 2. Championnats de Ligue

Là aussi, année exceptionnelle, car les championnats de ligue n'avaient qu'une valeur honorifique. Quand on voit l'épidémie qui s'est abattue sur certains départements de notre Ligue entraînant de nombreux forfaits, le comité de la HG félicite toutes ses équipes qualifiées de leur présence sur ces championnats (sauf une en doublette jeu provençal).

Notre département enregistre 6 titres de champions de Ligue en triplettes minimes, juniors, féminine et vétéran, en doublette senior, tripléte et doublette jeu provençal et deux titres de vice-champions en tripléte junior et doublette senior.

## 3. En Coupe de France

La participation reste identique d'une année sur l'autre avec 118 Clubs inscrits en 2014 (119 en 2013). Deux clubs, Rieux-Volvestre et Lévignac se sont inclinés au troisième tour de zone.

## 4. Rendez-vous 2015

Du 8 au 11 janvier 2015, le CD31 représentera la Ville de Toulouse au Trophée des Villes à Lons le Saunier.

Trois mois plus tard, du 4 au 6 avril, sur le week-end de Pâques, Saint-Gaudens recevra les Championnats de ligue triplettes jeunes, féminines, seniors et promotions. Du travail en perspective mais pour avancer, il faut des projets...

***Mis aux voix, le rapport moral est voté à l'unanimité.***

### ❖ **Rapport Financier par Serge GALIANO, Trésorier Général du CD31.**

🚩 Serge GALIANO présente sur vidéo projecteur et commente dans le détail, le bilan financier 2014 du Comité (transmis précédemment à l'ensemble des Présidents de Clubs).

🤔 Questions de Robert BENAVAL (Plaisance du Touch) :  
Pourquoi dans les « *produits exceptionnels* » sont portés des « *frais divers* » ?

Le Trésorier sourit en expliquant qu'il s'agit d'une erreur de retranscription et qu'il voulait écrire « *recettes diverses et produits exceptionnels* ».

- Comment se fait-il que certains secteurs présentent des bilans négatifs ?

Le Trésorier précise que chaque secteur reçoit du Comité, en début de saison, une dotation allant de 1000 à 1500€ et garde à son crédit 4€ par mutation, sommes qui doivent servir à la gestion de leur secteur respectif. Le bilan négatif de certains secteurs vient d'un décalage entre les dates de clôture des exercices, la reprise de certaines opérations financières d'une année sur l'autre et la mauvaise interprétation de règles comptables. Les secteurs ne sont pas des entités extérieures du Comité Départemental mais ont délégation de ce dernier et leur comptabilité en est partie intégrante.



### ❖ **Rapport des vérificateurs aux comptes**

Evelyne LAMOTTE (Jacques VANNIER étant absent) est appelée à la tribune. Le 27 novembre 2014, elle s'est rendue au siège social du Comité Départemental de pétanque et jeu provençal de la Haute Garonne à Toulouse et a été reçue par Serge GALIANO, Trésorier général et Chantal CASSAIGNEAU, Trésorière adjointe qui lui ont présenté les documents comptables pour vérification.

Evelyne LAMOTTE certifie que les pièces comptables qui lui ont été remises ne présentent aucune anomalie. Toutes les opérations de recette ou de dépenses ont fait l'objet de justificatifs. Ils attestent de la réalité des opérations effectuées.

En conclusion, elle félicite les Trésoriers pour la tenue irréprochable des comptes et demande que le Congrès Départemental approuve les comptes 2014 et donne quitus aux trésoriers.

***Mis aux voix, le bilan financier 2014 est adopté à l'unanimité***

## ❖ **Renouvellement des vérificateurs aux comptes**

Michel LE BOT fait appel à volontariat auprès de l'assistance. Messieurs Jean-François DAM du Club de La Muretaine et Raymond NEVEU du Club de Buffebiau-Castelginest se portent candidats. Cette proposition est acceptée à l'unanimité.

## ❖ **Présentation du budget prévisionnel 2015**

Serge GALIANO présente et commente le budget prévisionnel précédemment envoyé aux clubs. Un budget prévisionnel qui s'équilibre à 376 000 € et semble possible à respecter.

*Mis aux voix, le bilan prévisionnel 2015 est adopté à l'unanimité*

# **Compte rendu des Commissions**

## ❖ **Commission Sportive, Francis RICARD**

L'année dernière, je vous avais exposé la nouvelle structure de la commission sportive du CD 31 avec les objectifs, peut-être trop ambitieux, que le Comité Départemental lui avait fixés. Au moment d'établir un bilan, il est clair que tous les objectifs n'ont pas été atteints, plus, à mes yeux, pour des raisons humaines (disponibilité des membres ou des responsables, adhésion aux objectifs) que pour la faisabilité de ces derniers.

Je me contenterai donc de vous faire état des travaux de la commission « compétitions » et de la commission « Jeu Provençal ».

### **I. COMMISSION COMPETITIONS**

Elle s'est réunie quatre fois cette année pour faire la mise en place de toutes les compétitions organisées par le Comité Départemental.

Je voudrais remercier l'ensemble des membres pour leur implication et la qualité du travail accompli. Nous avons changé notre mode de fonctionnement en mettant en place un vote (chaque secteur présent a une voix) pour chaque proposition à faire au Comité Directeur. Cette mesure permet au moins de définir une majorité qui fait force de proposition et une traçabilité de nos travaux.

#### ➤ **Divers championnats de la Haute Garonne**

Tous nos championnats départementaux à pétanque ont une phase qualificative dans les secteurs. La participation fut de 13 366 joueurs sur l'ensemble des épreuves qualificatives. Cette participation, stable malgré 2% de baisse par rapport à 2013, montre l'engouement que portent nos joueurs à ces épreuves.

Nous avons toutefois enregistré des baisses spectaculaires :

- -17 % en triplettes « promotion », cette compétition a du mal à décoller dans notre département puisqu'elle ne rallie que 1272 joueurs soit seulement 10% de notre effectif.
- -12% en tête à tête masculins, cette compétition est la plus fluctuante en participation depuis de nombreuses années.
- -10% en triplettes masculins qui reste toutefois la compétition phare en termes de participation (1650 joueurs aux championnats de secteur)

Et nous avons aussi constaté des hausses significatives :

- +13% en doublettes féminines et + 5% en triplettes féminines qui montrent que nos féminines gagnent en compétitivité.
- +5% en doublettes masculins.

Ces épreuves qualificatives nous permettent d'organiser des championnats de la Haute Garonne à 128 (ou 64) équipes selon le cas avec une représentativité équitable de tous les secteurs. Elles nous permettent aussi de mesurer notre effectif de compétiteurs avec 2186 participants lors des championnats de secteur en triplettes masculins et en triplettes féminines.

Nous avons inauguré le trophée départemental « triplettes mixtes » qui a connu un vif succès avec 153 équipes inscrites.

Nos différents championnats de la Haute Garonne se sont déroulés dans d'excellentes conditions et dans le respect des différents cahiers des charges, nous tenons à remercier les organisateurs pour la qualité de leur travail.

Nous avons continué à récompenser nos champions de la Haute Garonne en les invitant à un concours national. Cette récompense honorée par la quasi-totalité de nos champions est une juste récompense de leurs prouesses sportives.

#### ➤ **Championnat de la Haute Garonne des clubs**

Vous connaissez tous, mon attachement à ce type de compétition et je maintiens mes propos : « ce type de compétition représente l'avenir de la pétanque ». En effet, elle se déroule sans argent, sans « embrouilles », elle favorise l'esprit d'équipe au détriment de l'individualisme et renforce ainsi l'amour du maillot.

D'un point de vue sportif, c'est une compétition de très haut niveau où les joueurs apprennent à se transcender. Elle commence à donner ses fruits dans les divisions supérieures par l'excellent parcours réalisé par nos différents clubs engagés au niveau régional ou au niveau national.

#### ➤ **Championnat de zones des clubs**

Tout d'abord, nous nous devons de remercier les membres du comité de pilotage pour la rigueur du travail accompli toujours dans les délais impartis, même quand ils étaient brefs.

Pour 2014, ce championnat a réuni pour les 5 journées :

- 3215 triplettes soit 9645 joueurs
- 801 doublettes féminines soit 1602 joueurs
- 1177 doublettes « vétérans » soit 2354 joueurs

Soit un total de 13601 joueurs soit 2250 joueurs en moyenne par journée en seniors masculins et féminines avec un record à 2868 sur la première journée et 471 joueurs en « vétérans ».

Cette participation est en hausse par rapport à 2013 avec 1425 joueurs supplémentaires chez les seniors masculins et féminines et plus particulièrement sur les deux premiers tours qui se sont déroulés en début de saison. Par contre, nous enregistrons une baisse notable chez les vétérans avec 214 joueurs en moins.

Mais cette baisse est explicable par la création du CDC « vétérans » qui se déroulait aux mêmes dates avec 12 clubs engagés, soit une centaine de joueurs mobilisés à chaque tour.

Pour 2015, nous reconduisons dans son intégralité la formule actuelle, mais nous devons nous interroger sur la très faible participation en 3<sup>e</sup> division dans trois zones (Toulouse, Grand Lauragais et Comminges). La commission fera des propositions dès le mois de janvier au Comité pour que cette compétition garde du sens.

La seule ombre à ce tableau est la tricherie du club de Soupétard qui a commis une faute d'équipe en alignant 4 joueurs « grillés » lors de la phase finale. Depuis la mise en place de cette notion de joueurs « grillés » en 2011 (soit 3 ans avant que la fédération ne l'instaure), nous n'avions jamais rencontré un tel problème.

#### ➤ **Calendrier 2015**

Depuis que le Comité Départemental a mis des règles sur l'organisation des concours départementaux, c'est la première année que nous constatons avec grand plaisir le respect de ces règles dans la préparation du calendrier dans les secteurs. J'en profite donc pour remercier les présidents de clubs pour leur compréhension, leur bon sens qui va dans l'intérêt de tous et les responsables de secteur qui ont su faire preuve de pédagogie et de fermeté.

#### ➤ **Attribution des championnats de la Haute Garonne**

C'est avec une grande satisfaction que nous avons recensé plus de candidats que d'organisations. Nos critères d'attribution, nous ont permis de confier en toute transparence ces organisations à des clubs qui auront encore à cœur de nous montrer leurs savoir-faire pour que ces manifestations sportives restent la vitrine de nos compétitions.

#### ➤ **Bilan de la participation sportive par club**

Je vous ai annoncé que 2250 joueurs ou joueuses participaient en moyenne au CZC, que 2186 participants s'étaient présentés lors des championnats de secteur triplètes, mais il est intéressant de connaître la provenance de ces joueurs.

En 2014, nous comptons 248 clubs affiliés répartis dans 8 secteurs. Nous avons recensé la participation de :

- 195 clubs aux différents qualificatifs aux championnats de la HG soit 78,6%
- 208 clubs aux différents championnats de clubs soit 83,9%
- 32 clubs, soit 13% n'ont participé à aucune de ces compétitions.

Bien que ces pourcentages de participation soient plus que satisfaisants (surtout si on les compare à ceux enregistrés dans d'autres comités), nous ne pouvons rester sans réaction devant les 32 clubs qui ne participent à rien.

Ces 32 clubs (qui représentent en tout 600 licenciés) se répartissent géographiquement ainsi :

- 8 dans le secteur de Toulouse
- 7 dans le secteur du Comminges
- 7 dans le secteur de Carbonne
- 6 dans le secteur des 4 Vallées
- 4 dans le secteur du Grand Lauragais
- Aucun dans les secteurs de Pibrac, Grenade et Muret ce qui méritent toutes nos félicitations.

Quand on constate aussi que 14 de ces 32 clubs organisent des concours départementaux (9 sur la saison pour l'un d'entre eux), quand on sait également que ces clubs nous « plombent » les CZC3 dans les zones que j'ai citées tout à l'heure, je ne peux que m'interroger sur les motivations qu'ont ces clubs à rester dans notre famille ? Pourrait-on envisager un club affilié à la Fédération Française de Football qui n'engage aucune équipe aux différents championnats ?

Nous allons rencontrer ces clubs pour tenter de comprendre les motifs de leur renoncement à pratiquer la discipline sportive dans laquelle ils se sont affiliés. Ma démarche n'est pas de les exclure de notre structure mais au contraire de les y amener ou ramener. En tout cas, pour 2016, le Comité Départemental a pris la décision de ne pas autoriser l'organisation de concours départementaux à des clubs qui ne participeraient en 2015 ni aux épreuves qualificatives aux championnats départementaux, ni aux championnats de clubs.

## ➤ **Grandes nouveautés 2015**

### **1) Catégorisation des joueurs**

La Fédération a changé les modes de catégorisation pour la saison 2015 qui entraîneront des changements conséquents pour 2016. Chaque club a reçu une note détaillant le projet.

Les grands objectifs de cette réforme sont :

- L'équité : tout licencié à la F.F.P.J.P. sera dans les mêmes conditions d'obtention de points de catégorisation. En effet, tous les concours officiels (sauf ceux réservés aux jeunes et ceux se déroulant en 4 parties) attribueront des points. Les concours B seront aussi catégorisables.
- La qualité : les nouvelles grilles prennent en compte la qualité des joueurs présents (% de joueurs classés et % de joueurs hors département ou hors ligue pour les nationaux)
- La quantité de joueurs présents.

Personnellement, pour avoir été invité à participer à ce groupe de travail, je regrette le manque de lisibilité de la décision finale, 30% des joueurs d'un département qui auront marqué des points en 2015 seront classés « Honneur » en 2016.

En effet, dans ces conditions, il nous sera impossible de répondre à un joueur avant la fin de la saison s'il sera classé ou non.

J'espère que cette mesure ne sera que transitoire et que nous aurons bientôt un seuil de points lisible par tous à dépasser pour être classé. Il serait également souhaitable que ce seuil puisse être modulable d'un comité à l'autre car l'obtention de points par un joueur diffère selon :

- le nombre de concours organisés
- le nombre de participants à ces concours

- le type de compétitions organisées

Dans notre contribution de travail, nous avons également fourni une étude sur l'impact de ces nouvelles directives. Nous avons travaillé sur un échantillon de 273 compétitions dans notre département durant le premier semestre de l'année, il en ressort que :

- le nombre de concours catégorisables sera multiplié par 2,5
- le nombre de joueurs marquant des points sera multiplié par 1,5
- le nombre total de points marqués sera quasiment multiplié par 3

Les constats faits fin 2015 risquent de changer considérablement la donne, je ne peux qu'inviter les présidents de clubs qui envisagent de « payer les points » de prévenir leur trésorier.

## 2) Qualificatifs aux championnats de Ligue

En novembre 2013, la Fédération a demandé d'appliquer dès 2015 les directives suivantes :

- plus aucune équipe issue de qualifications lors d'un championnat de Ligue « open » ne sera acceptée
- les équipes qualifiées devront toutes être issues de qualificatifs effectués dans l'année en cours

Directement concernée par cette mesure, la Ligue Midi-Pyrénées s'est mise au travail et a prononcé les choix suivants :

- organiser les championnats de Ligue avant les championnats départementaux pour ne pas priver chaque département de leurs meilleurs joueurs
- harmoniser les dates des championnats de Ligue avec celles des championnats de France
- Ligue de Pâques : triplettes promotion, triplettes masculins, triplettes féminines et triplettes vétérans
- Ligue de Pentecôte : doublettes mixtes, doublettes masculins, doublettes féminines, tête à tête masculin, tête à tête féminin, triplettes jeunes
- 2 et 3 mai : triplettes jeu provençal
- 4 et 5 juillet : doublettes jeu provençal

A partir de là, chaque comité de la Ligue avait la liberté d'organiser leurs épreuves qualificatives. Le CD 31 a choisi :

- Pour la pétanque :
  - o Utiliser le championnat de secteur pour qualifier les équipes au qualificatif Ligue
  - o Organiser le qualificatif Ligue le jour du 2° qualificatif départemental (quand il existe)
  - o Baser les qualificatifs Ligue sur 32 équipes
  - o Organiser ensuite le championnat départemental
- Pour le Jeu Provençal
  - o Faire débiter le championnat départemental jusqu'au huitièmes joués
  - o Continuer avec le qualificatif à la Ligue
  - o Finir le championnat départemental
- Les 32 équipes à qualifier à la pétanque sont :
  - o 2 : champion et vice-champion de la Haute Garonne de l'année N-1
  - o 8 : champions de secteur de l'année N-1
  - o 8 : champions de secteur de l'année N
  - o 14 : équipes qualifiées au prorata de la participation sur l'année N-1 dans chaque zone

La méthode retenue a beaucoup d'avantages :

- La qualité des championnats de Ligue
- La valorisation des championnats de secteur
- Aucun besoin de dates supplémentaires

Bien sûr, elle demandera plus de travail au comité de pilotage, aux arbitres et aux graphiqueurs, mais que les anxieux se rassurent, nous avons l'expérience.

### ➤ Projets 2016

Ces idées naissent des remarques que vous nous faites tout au long de l'année et il est de notre devoir de les prendre en compte.

### **1) Coupe de France**

Objectifs du projet :

- Faire disputer les deux premiers tours à des dates fixes (sur 3 jours) afin d'éviter les problèmes engendrés par les « dates buttoir ».
- Créer des têtes de série (qui n'entreraient qu'au 3<sup>o</sup> tour) afin de permettre aux clubs à effectif plus modeste de mieux figurer.

Les têtes de séries :

- o Les 8 clubs « sortis » du département en Coupe de France l'année N-1
- o Tous les clubs de la Haute-Garonne participant aux CNC seniors masculins ou féminins
- o Tous les clubs de la Haute-Garonne participant aux CRC seniors masculins ou féminins

Notre président a envoyé une demande à la Fédération.

### **2) Calendrier CZC et CDC seniors et féminines**

La commission propose pour la saison 2016 :

- 2 tours de CZC en début de saison (le samedi)
- 3 derniers tours de CZC en fin de saison à la même date que les tours de CDC (3 journées)
- A ces dates, chaque journée de CDC comportera 2 matches (un le matin et l'autre l'après-midi)
- On essayera d'espacer ces 3 journées de 15 jours.

## **II. COMMISSION JEU PROVENÇAL**

Cette commission, sous la responsabilité de Thierry LACROUX, s'est réunie à plusieurs reprises et a effectué un travail considérable nécessaire à l'essor que prend cette discipline dans notre département.

La création du CZC, avec inscription à l'avance, a connu un réel succès au début, puis la participation s'est essoufflée.

Le Régional Hivernal est bien implanté et prisé puisque nous avons dû refuser l'inscription à plus de 20 équipes.

Pour 2015, nous avons :

- Créé une 2<sup>o</sup> division au CDC, division constituée d'une poule unique de 8 clubs (une tripléte par équipe) qui se rencontreront sur 7 tours à raison de deux tours par jour.
- Revu le challenge CUCQUEL à Tournefeuille qui devient un concours type « masters ».
- Mis en place au sein de la Ligue Midi-Pyrénées du « JP tour » qui sera une épreuve régionale en doublettes.
- Engagé une réflexion sur le régional hivernal qui permettrait de le transformer en National à 128 équipes.

## **III. Bilan**

Avant de conclure, vous seriez certainement déçus si je ne faisais pas une remarque sur le congrès de Muret en 2013. Je retiendrai les paroles de notre président Yvon Laurens qui a dit : « *j'ai assisté à une belle leçon de démocratie* ». Je partage entièrement ces propos car le Comité Départemental a fait preuve de beaucoup de démocratie en ne « faisant pas passer en force » un projet que vous réclamerez un jour, tellement il devient indispensable. Mais je regrette qu'il n'y ait pas eu de débat.

Voilà le bilan d'une année bien remplie compte tenu des circonstances, je ne pense pas qu'il soit judicieux de relancer la polémique. Mais, comme vous avez pu le constater, nous aimons le travail car nous avons déjà des chantiers pour 2016. Tant que la passion nous tient.

...

## ❖ **Commission d'arbitrage, Damien FOURNES**

La commission départementale d'arbitrage a été présidée durant les deux premiers mois de l'année 2014 par Laurent DESCHAMPS puis en proie à des soucis de santé et familiaux, il a été contraint de devoir réduire ses fonctions.

La commission comprend 2 arbitres internationaux, 2 arbitres nationaux, des membres du comité et responsables de secteurs, soit 20 personnes en tout, chaque secteur du département y a un représentant. Elle s'est réunie une seule fois au cours de l'année 2014.

Le rôle principal de la Commission est d'organiser des réunions de travail, afin de définir le statut exact des arbitres officiant sur l'ensemble des compétitions du département d'une façon équitable. Elle a pour vocation de désigner l'arbitre responsable pour chacun des championnats départementaux ainsi que les arbitres placés sous sa responsabilité.

Le colloque s'est tenu le 1<sup>er</sup> février 2014 au club Léon VIALA à Toulouse regroupant les 8 secteurs de notre département.

Comme l'année précédente, nos deux arbitres internationaux, Mr BASSO Didier et Mr LABORIE Jean-Paul, épaulés par Mr MECH Jean-Louis ont magistralement orchestré les débats.

A ce jour, la date du colloque 2015 n'est toujours pas arrêtée et nous sommes à la recherche d'une salle pouvant accueillir une centaine de personnes.

Il est aussi essentiel, qu'un nombre plus important de candidats briguent la fonction. L'examen d'arbitre départemental aura lieu le 18 janvier 2015 à la Maison de la Pétanque. Le même jour, même heure, même lieu, se déroulera l'examen de Ligue. Les inscriptions, pour l'examen de ligue sont closes depuis le 14 décembre 2014 et celles du départemental le seront le 30 décembre 2014.

On constate d'ores et déjà, une diminution du nombre des arbitres (de l'ordre de 40% en 5 ans), alors que les compétitions sont en augmentation constante (CDC, J.P, Coupe de France etc...). Cette perte est due en partie à l'âge, aux obligations professionnelles et familiales.

Notre inquiétude est toujours aussi grande. Il faudrait un sursaut de bonne volonté de l'ensemble des décideurs avant que l'urgence absolue ne soit trop criante.

Nous sommes dans l'urgence, des mesures drastiques sont souhaitées, notamment, une labélisation pour la pérennisation de nos concours, afin de promouvoir et protéger nos compétitions officielles.

Je vous rappelle qu'en cas d'absence de l'arbitre officiel désigné, le Président du club organisateur, doit se substituer au défaillant : il possède d'autorité tous les pouvoirs pour mener à bien la compétition jusqu'à son terme.

Le traditionnel concours des arbitres et membres du CD 31, se déroulera le 11 janvier 2015 à 9h à la Maison de la Pétanque.

## ❖ **Commission de Discipline, Jean-Claude COMBALBERT**

Il y a 2 ans, j'avais décidé de ne pas renouveler mon mandat au sein du CD 31 mais je souhaitais néanmoins rester membre à la commission de discipline pour apporter à la nouvelle équipe, mon vécu de plusieurs années au sein de cette commission.

Les circonstances, suite à la démission de Gilles BEIGNON de la présidence de cette commission, ont voulu que sur la proposition du Président du CD 31 et avec l'aval de notre Fédération, je reprenne le flambeau de Président.

Je suis donc, encore là devant vous aujourd'hui pour vous rendre compte des travaux de la commission pour l'exercice 2014.

Mesdames et Messieurs les présidents et dirigeants de clubs, vous qui organisez les diverses compétitions, vous qui souhaitez une pétanque la plus propre possible, la plus sportive, sachez que lors des diverses affaires traitées par la commission de discipline en 2014, près de la moitié des témoins cités sur les divers rapports ne se présentent même pas aux convocations qui leur sont adressées, prétextant des excuses diverses et variées.

Sachez aussi, que les mis en cause se font assister de plus en plus par un avocat et vous comprendrez aisément toutes les difficultés qu'a une commission de discipline pour agir avec toute l'efficacité que vous pourriez en attendre.

La commission de discipline du CD31 s'est réunie à 5 reprises et à traiter 9 affaires dont la dernière, jeudi dernier dans la soirée.

Les cas traités sont pour la plupart des problèmes de comportement sur les aires de jeux et sont, le plus souvent, des écarts de langage allant, du nom d'oiseau à la menace et parfois jusqu'à l'insulte entre joueurs et envers les divers officiels des compétitions. Un seul cas d'attitude agressive est à noter sur ces affaires.

Les sanctions vont de l'avertissement à 2 ans de suspension ferme, parfois accompagnés de sursis et de sanction financière.

Je remercie le Président du CD31 pour la confiance qu'il m'accorde, ainsi que mes collègues membres, élus ou responsables de club qui, bénévolement, m'ont accompagné tout au long de cette année 2014.



Question dans la salle : a-t-on le droit de refuser la licence à un joueur ?

Réponse du président : oui, les statuts des clubs prévoient (normalement) que pour rentrer dans un club, il faut être parrainé par deux joueurs licenciés dans ledit club depuis au moins 6 mois. Le président du club réunit son bureau, lui soumet la demande et le bureau entérine ou rejette la demande. Aucun club ne pourra être inquiété s'il respecte cette procédure.

### ❖ **Commission des Jeunes, Jacques BOUAS**

Les membres de la commission, élus ou cooptés, se sont réunis à 9 reprises en 2014. Ils ont travaillé en collaboration avec les éducateurs, afin de permettre à ce vivier si important pour notre avenir de se retrouver et préparer les épreuves à venir.

#### ❖ **Licences**

La perte de licences s'est stabilisée mais la participation est restée identique à celle de l'année précédente hormis dans le cadre du Championnat des Clubs. A noter, la grande disparité entre les secteurs, 46 licenciés à Toulouse, 153 dans les 4 Vallées.

Le Comité a délivré 51 licences benjamin, 167 minimes, 262 cadets et 183 juniors soit 663 licences jeunes. 204 jeunes ont participé au 1<sup>er</sup> qualificatif et 153 au second.

Cette année, 18 écoles de pétanque ont obtenu la labellisation de la Fédération et ont participé à l'apprentissage de la pétanque dans le département.

#### ❖ **2014 aura été une bonne saison en terme de résultats sportifs.**

##### - **Championnat HG**

Initialement prévu à Aussonne, il a été déplacé à la dernière minute à Colomiers en raison de conditions atmosphériques. Merci au président d'Aussonne pour sa compréhension et à celui de Colomiers d'avoir accepté au pied levé de nous recevoir.

Les titres ont été décernés à :

- Minime : Florian AZEMA, Adrien DELAHAYE et Janko DRAGANIC (Saint Alban)
- Cadet : Aurore et Baptiste DARNAUD (Saint Lys) et Emilie VIGNERES (Lévignac)
- Junior : Thibaut LUCCHETTA, Christophe DEMETER (Saint Alban) et Brian FAUREL (Fonbeauzard)

A l'issue de ce championnat, 5 équipes par catégorie se sont qualifiées pour le championnat de ligue.

##### - **Championnat de Ligue**

A Tarbes, le 31 mai et le 1<sup>er</sup> juin, nos représentants ont été à la hauteur de nos espérances. Cinq équipes étaient présentes le dimanche matin au stade des 1/2 finales.

- En catégorie minimes, l'équipe GROSS Paul et Hugo et PHILIPOT Michel s'inclinait à 12. Florian AZEMA, Adrien DELAHAYE et Janko DRAGANIC étaient sacrés Champions de ligue
- Chez les cadets, l'équipe Teddy COMBRES (Pins/Villate) Hugo RAMEIL (Noé) et Ludovic BRAUN (Cazères) s'inclinait en 1/2 finale.
- Chez les juniors, finale 100 % Haut-Garonnaise puisque Thibaut LUCCHETTA, Christophe DEMETER, Brian FAUREL disposaient en finale de Matéo BARANESS, Antoine GOUTARD et Kévin BOUAS.

- ***Le 25 mai à Fenouillet avait lieu pour la 1ère fois le Championnat Doublette.***

Ont remporté le titre :

- En minimes : Adrien DELAHAYE - Florian AZEMA (Saint Alban)
- En cadets : Maxime SENIE - Ryan GATISSOU (Pointis de Rivière)
- En juniors : Antoine GOUTARD (Revel) et Kévin BOUAS (Saint Alban)

- ***Championnat de France à Soustons (23 et 24 août)***

Cette année, chaque département de la ligue organisait son propre déplacement. 7 équipes représentaient le CD 31, 4 minimes, 1 cadet, 2 juniors.

Résultats, assez décevants. En effet, 3 équipes n'ont pu franchir le dernier obstacle du samedi et deux seulement étaient présentes le dimanche matin au stade des 1/8<sup>ème</sup> de finale. Bravo aux minimes LAFLEUR Mayron, RICHARD Nicolas, CADILHAC Cyril et CATALANO Enzo, PALOMERA Tom, IVANOVICH Diego pour leur très honorable parcours.

- ***Championnat Départemental des Clubs***

Cette compétition a connu un engouement sans précédent, 35 clubs ou ententes inscrits, 17 en benjamin /minime et 18 en cadet /junior. Grâce à la bonne volonté des clubs, des éducateurs et à la maestria de Michel LALANNE, les parties ont pu se dérouler malgré tout, dans le décalé imparti.

Le 28 septembre, les 8 équipes qualifiées pour la phase finale se retrouvaient à Colomiers.

- Chez les benjamins/minimes, le TPO s'imposait face aux coalisés de Saint Alban/Fonbeuzard et chez les cadets/juniors, l'entente Saint Lys/Colomiers prenait le dessus face à l'entente Saint Alban/Fonbeuzard.

Outre le titre de Champion Départemental que récompensait leur victoire, s'offrait à eux un billet pour les 1/4 de finale du Championnat Régional des Clubs à Lécussan (65).

Lors du 1/4 de finale disputé le 04 octobre, nos deux formations s'imposaient en gagnant leurs rencontres et comptaient ainsi leurs billets pour les 1/2 finales.

Le 18 octobre, nos représentants se retrouvaient à Fenouillet. En catégorie benjamins/minimes, Dawson MENCARELLI, Mayson TARTAROLI, Bryan et Mayron LAFLEUR s'imposent face à TREBAS (81) et se qualifient pour la finale nationale à BANS (39).

- Chez les cadets/juniors, Aurore et Baptiste DARNAUD, Enzo MERCADIE, Bastien GOMES de SEGURA et Quentin LATAPIE s'inclinaient en finale face à Monpezat du Quercy (82). Cette défaite leur permettait malgré tout, d'obtenir eux aussi leur billet pour la finale nationale.

- ***Finale du CNC***

En catégorie benjamins/minimes, le TPO s'emparait du titre national. Superbe récompense pour ces 4 joueurs en devenir et leur éducatrice Geneviève RATHBERGER.

En catégorie cadets/juniors, l'Entente est finaliste face aux Dordognots de SOUGNOUX, DESPORT (titrés à SOUSTONS) et aux jumeaux CASTETS vainqueurs l'an dernier de la première édition de TAP' ta BOUL.

En cette période de vœux, je voudrais adresser à Emilie VIGNERES et Bastien GOMES de SEGURA tous nos vœux de réussite puisqu'ils vont continuer au printemps leur périple en sélection nationale, chacun dans leur catégorie respective.

## ❖ **Commission des Educateurs, Frédéric DEBEZI**

La Commission des Educateurs ne s'est réunie qu'une fois, le vendredi 11 avril. Ce n'est pas pour autant qu'elle est restée « les bras croisés ».

### ❖ **Formation des Initiateurs**

En Haute-Garonne, devant une forte demande de participation, 2 séances ont été programmées : la 1<sup>ère</sup> à la Maison de la Pétanque, le 23 février et la 2<sup>ème</sup>, vendredi 21 mars au boudrome de la Muretaine. Au total 33 initiateurs ont été formés par Alain JUILLA, aidé d'Alexandre DEHAYE. Prochaine formation dimanche 25 Janvier 2015 (lieu à déterminer).

### ❖ **Examen Educateur BF1**

L'examen du BF1 a eu lieu à Toulouse samedi 1<sup>er</sup> Février, sous la houlette d'Alain JUILLA. Sur les 12 candidats, 2 étaient de la Haute-Garonne. Claude GALIANA et Yohann NOCLERQ ont réussi cet examen. Le « petit côté Européen », 1 candidat faisait partie de la Fédération Irlandaise, lui aussi a été reçu.

### ❖ **Stage de préparation BF1**

Les samedis 8 et 15 novembre, 20 éducateurs dont 9 de la Haute-Garonne se sont présentés.

L'examen est prévu le samedi 30 janvier 2015 à Toulouse à la Maison de la Pétanque.

### ❖ **Initiation Pétanque**

Tous les jeudis pendant la période scolaire, Tetyana JUILLA, Claude NOGUES, Emile DESCOINS et Alain JUILLA se sont relayés au Collège Lalande de Toulouse pour assurer une initiation à la Pétanque. La pétanque s'exporte en Amérique du Sud ... Alain JUILLA a fait une initiation à la Pétanque à une délégation Mexicaine. Une trentaine d'élèves était présent à la Maison de la Pétanque le 17 juillet.

Le 8 Septembre ont débuté des initiations à la Pétanque à l'école communale de Flourens.

### ❖ **Sélections**

Cette année, les sélections se sont effectuées en 3 étapes, les 2 premières étant consacrées à la détection lors des 2 Championnats de la Haute-Garonne triplete et doublette et la 3<sup>ème</sup>, une sélection départementale à la Muretaine, le samedi 21 juin.

Les sélections Ligue, organisées à Montauban ont retenues 3 jeunes de la Haute-Garonne, Emilie VIGNERES, Kévin BOUAS, et Bastien GOMEZ DE SEGURA pour les sélections de Zone à LACAUNE(81). Emilie VIGNERES et Bastien GOMEZ DE SEGURA, ont été retenus pour les sélections interzones.

## ❖ **Remise des récompenses**

Meilleure participation des clubs à faible effectif sur l'ensemble des championnats :

CZC féminin 1 <sup>er</sup> :	LABARTHE PETANQUE CLUB
CZC féminin 2 <sup>ème</sup> :	COS SAIGUEDE
CZC vétérans 1 <sup>er</sup> :	BOULE MERENVILLOISE
CZC vétérans 2 <sup>ème</sup> :	PETANQUE MONTGAILLARD
CZC D3 1 <sup>er</sup> :	SAINT-GENIES BELLEVUE
CZC D3 2 <sup>ème</sup> :	SAINT-HILAIRE
CZC D2 1 <sup>er</sup> :	PETANQUE MIRAMONTAISE
CZC D2 2 <sup>ème</sup> :	SAINT-PIERRE DE LAGES
CZC D1 1 <sup>er</sup> :	PETANQUE NOGARETOISE
CZC D1 2 <sup>ème</sup> :	MONTBERON

Ecoles de pétanque

CASTELGINEST- BUFFEBIAU

## ❖ Ovation des Congressistes aux Champions de France 2014



Jean-Michel FERRAND, Philippe ROUQUIE  
et Stéphane BERLIER



Dawson MENCARELLI, Mayson TARTAROLI,  
Bryan et Mayron LAFLEUR en compagnie de leur  
coach, Geneviève RATHBERGER

## ❖ Questions dans la salle

Pour la première fois, aucune question diverse n'a été adressée directement au Comité avant la date butoir ... peut-être parce que tout au long de l'année nous avons su soit y répondre soit les anticiper !



Cependant, Mme DAVANT Sylvie, Présidente du club de Léguevin demande la parole :

1- Pourquoi un joueur « promotion » qui passe « honneur » le reste pendant 3 ans ?  
Il s'agit d'un choix de la Fédération et « honorer » un joueur pour son palmarès.

2- Pourquoi, le Comité ne prend-t-il pas à sa charge les frais d'arbitrage et de graphique lors des prés qualificatifs départementaux ?

Le Président va demander au Trésorier d'évaluer le coût de cette prise en charge par le Comité pour le prochain mandat après 2016. Il faut se rappeler qu'aujourd'hui, le comité prend à sa charge beaucoup de dépenses sur les compétitions de secteurs et les championnats départementaux ce qui permet aux clubs organisateurs de garder l'intégralité de leur recette. Procéder à l'augmentation de la licence ne peut être envisagé que dans le cadre d'un projet global et non pour couvrir une aide ponctuelle aux clubs organisateurs d'un championnat départemental.

3- Pourquoi, dans votre projet de Coupe de France qui sera présenté à la FD, ne pas faire entrer les têtes de séries au début de la compétition plutôt qu'au 3<sup>ème</sup> tour ?

Il ne s'agit là que d'une proposition de travail qui sera soumise au Comité Directeur de la Fédération.

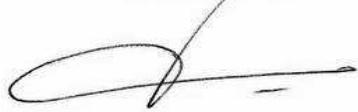
## ❖ Conclusions des élus

Tour à tour les Présidents de la Ligue Aquitaine, du Comité du Lot, du Tarn et Garonne et des Hautes Pyrénées mais aussi le Président d'honneur du CD 31 ont pris la parole pour féliciter et encourager le travail accompli en Haute-Garonne.

Messieurs Alain CANTARUTTI puis Bertrand LE ROY soulignent durant leur allocution respective la qualité de la présentation des différents comptes-rendus et des débats

lors de ce congrès et remercient tous les participants pour le travail accompli tant par les dirigeants que les bénévoles au service de leur discipline sportive.

Le Président du CD 31,  
Michel Le Bot.



La Secrétaire Générale,  
Marie-Madeleine CLAMENS.

